

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 29 NOVEMBRE 2016

Lauréat de la 14^{ème} édition du Concours National des Entrées de ville & reconquête des franges urbaines

Après avoir reçu 15 candidatures, Sites & Cités remarquables de France et la Fédération Patrimoine-Environnement, sont heureux de vous présenter le lauréat de la 14^e édition du Concours national des entrées de villes & reconquête des franges urbaines. Le jury, co-présidé par Alain de La Bretesche, Président de Patrimoine-Environnement et Patrick Géroutet, Vice-Président de Sites & Cités remarquables de France et adjoint au Maire de Chartres, réuni pour choisir la collectivité lauréate du Concours, a délibéré ce vendredi 25 novembre au ministère de la Culture et de la Communication.

Si les candidatures des villes d'Autun, Calais, Combourg, et Senlis ont particulièrement retenu l'attention du jury, c'est à **la Ville de Sarralbe en Moselle que revient le premier prix.**

Toutes nos félicitations aux services techniques, aux élus, ainsi qu'aux partenaires techniques pour avoir proposé un projet de qualité qui se démarque par l'originalité de ses aménagements, la globalité de son approche et la volonté politique de cette petite commune d'environ 4500 habitants.

Le jury a également souhaité remettre une mention spéciale au projet de la Ville de Rennes qui s'est illustrée par la qualité paysagère de l'aménagement de l'avenue Henri Fréville. Sur cette entrée sud de la ville à forte dominante routière et bordée d'enjeux métropolitains, le projet réussit à créer un trait d'union entre ville et « campagne ».

La commune lauréate sera récompensée par une communication sur son projet et un voyage d'étude lors d'un colloque national sur la thématique des entrées de villes en février 2017 à Paris, la date et le lieu vous seront communiqués très prochainement. Il sera l'occasion de réunir toutes les collectivités candidates au concours ainsi que de débattre autour des thématiques d'entrées de villes, d'espaces périphériques et de développement durable. Animé par des professionnels de l'urbanisme, du paysage et de l'architecture et sous forme de tables-rondes, y seront présentées des expériences de projets et des pistes d'améliorations innovantes pour ces espaces délaissés.

Retrouvez l'ensemble des documents de l'appel candidature et du concours sur :

<http://www.concours-entreesdeville.com>

Retrouvez les éditions précédentes sur :

<http://patrimoine-environnement.fr/concours-national-des-entrees-de-ville/>

Organisé avec le soutien des ministères de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, et de la Culture et de la Communication, le Concours National des entrées de ville & reconquête des franges urbaines a pour objectif de distinguer des collectivités qui conduisent une ou plusieurs opérations exemplaires en matière de reconquête de franges urbaines et d'aménagement des entrées de ville. Toutes les communes de plus de 2000 habitants, ayant mené des opérations finalisées ou avec une tranche assez significative depuis moins de deux ans, peuvent candidater.

Prochain rendez-vous : colloque national en février 2017

Prochain concours : 15^e édition en janvier 2018

CONTACTS :

Sites & Cités Remarquables de France

Marion JULIOT

m.juliot@an-patrimoine.org

09 72 49 97 05

Patrimoine-Environnement

Anne LE CLESIAU

contact@associations-patrimoine.org

01 42 67 84 00

ORGANISATEURS